

Date d'émission : 01-févr.-2012

Date de révision : 12-mai-2015

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit**Nom du produit** Heavy Duty Acid Cleaner (HDAC)**Autres moyens d'identification****Numéro de la feuille de données de sécurité** MSC-020-FR**N° ID/ONU** NA1760**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation****Utilisation recommandée** Lourd devoir nettoyeur.**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse du fournisseur**Miracle Sealants Company
12318 Lower Azusa Road
Arcadia, CA 91006**Numéros de téléphone d'urgence****Téléphone de l'entreprise** 1-626-443-6433 (téléphone)
1-626-443-1435 (Fax)**Nombre d'appel d'urgence**Pour les déversements de produits, des fuites ou des expositions appellent:
Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) ou le 1-352-323-3500 (International)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide ambre**État physique** Liquide**Odeur** âcre**Classification**

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 2
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Mot indicateur

Danger

Mentions de dangerMortel par inhalation
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Porter un équipement de protection respiratoire
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Mortel par inhalation.
------------------	---

Entraîne une irritation et des brûlures du nez et de la gorge. L'ingestion peut causer de graves brûlures à la bouche, de la gorge ou l'estomac.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers spécifiques du produit

Aucun connu.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 :
CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Mesures à prendre en matière de cas de fuite ou de déversement: Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et placer dans un récipient approprié d'élimination des déchets.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Laver soigneusement après manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Protéger contre le gel. Ne pas stocker au-dessus de 110 ° F. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef.

Matières incompatibles oxydants forts. Ammoniac.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Propriétaire	Ceiling: 2 ppm	(vacated) Ceiling: 5 ppm (vacated) Ceiling: 7 mg/m ³ Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m ³	IDLH: 50 ppm Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour la ventilation transversale. Douches oculaires. Douches.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Splash lunettes de sécurité chimique preuve.

Protection de la peau et du corps Gants de protection: en plastique ou en caoutchouc, résistant aux produits chimiques
Vêtements de protection nominale ou matériel: vêtements résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Suivre les exigences du programme de protection respiratoire (OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2).

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Les travaux pratiques d'hygiène: Se laver soigneusement les mains avant de manipuler des aliments, des liquides ou des produits du tabac. Utilisez votre bon sens et de précaution de produits chimiques. Ne jamais mélanger ce produit avec d'autres produits chimiques. Consultez votre superviseur pour toutes les autres pratiques d'hygiène et de sécurité. Toutes les pratiques dépendent de votre entreprise spécifique. Mode d'emploi trouvent normalement sur l'étiquette qui va dicter les mesures d'ingénierie et de contrôle. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide		
Aspect	Liquide ambre	Odeur	âtre
Couleur	Ambre	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	0.5-2.0	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 100 °C / >212 °F	
Point d'éclair	Aucun	TOC
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé	

Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.125	(1=Eau)
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

Autres informations

Teneur en COV (%) 0% en poids

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

Matières incompatibles

oxydants forts. Ammoniac.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Cause de graves lésions oculaires.
Contact avec la peau	Provoque des brûlures graves de la peau.
Inhalation	Mortel par inhalation.
Ingestion	Ne pas goûter ou ingérer.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	ETAmél (orale)	ETAmél (cutané)	CL50 par inhalation
Propriétaire	238 - 277 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	= 1.68 mg/L (Rat) 1 h

Propriétaire	= 5700 mg/kg (Rat) = 16 g/kg (Rat)	-	= 320 mg/m ³ (Rat) 4 h
--------------	--	---	-------------------------------------

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène. Cependant, le produit dans son ensemble n'a pas été testé. Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Propriétaire		Group 3		X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Propriétaire		282: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50 static	

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Non déterminé

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballages contaminés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

DOT

N° ID/ONU NA1760
 Nom officiel d'expédition Compounds, cleaning liquid (Hydrochloric acid)
 Classe de danger 8
 Groupe d'emballage II

IATA

N° ID/ONU UN1760
 Nom officiel d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Hydrochloric acid)
 Classe de danger 8
 Groupe d'emballage II

IMDG

N° ID/ONU UN1760
 Nom officiel d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Hydrochloric acid)
 Classe de danger 8
 Groupe d'emballage II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Propriétaire	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Propriétaire	X	X		Present	X	Present	X	X
Propriétaire	X	X						X

Légende :

- TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*
- LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*
- EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées*
- ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon*
- IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine*
- KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée*
- PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines*
- AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)*

Règlements fédéraux aux États-Unis

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Propriétaire	5000 lb	5000 lb	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Propriétaire -		Propriétaire	1.0

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Propriétaire	5000 lb			X

États-Unis - Réglementations des États**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propriétaire	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA**

Risques pour la santé

3

Inflammabilité

0

Instabilité

0

Dangers particuliers

Non déterminé

HMIS

Risques pour la santé

3

Inflammabilité

0

Dangers physiques

0

Protection individuelle

Non déterminé

Date d'émission :

01-févr.-2012

Date de révision :

12-mai-2015

Note de révision:

nouveau format

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique